Comment se créer un réseau en droit??

Par **cristal**, le **22/06/2011** à **12:23**

Coucou,

Je ne sais pas si je poste sur le bon endroit si ce n'est pas le cas dsl.
Je voulais savoir comment on fait pour se constituer un réseau en droit bien entendu sur le plan professionnel. Je suis timide de nature donc je ne connais pas grand monde dans mes amphis ce qui constitue pourtant je crois une des premieres clef du réseau professionnel. Est ce que je me trompe??
Sur le plan purement professionnel, comment fait on pour avoir des relations avec des professionnels quand on a personne dans sa famille qui est issus du domaine juridique? Je sais que je dois aller les solicités pour avoir des stages, connaitre des avocats mais je me demande si c'est uniquement au culot que j'obtiendrais ce réseau qui me sera utile lors de ma recherche d'emploi. Je pensais aussi m'inscrire dans des associations concernant le droit, vous en connaissez?
Avez vous des idées?
Merci d'avance.

Par **alex83**, le **22/06/2011** à **14:28**

Bonjour,

Cela se construit et se travaille. Déjà, connaitre du monde dans son amphi et dans les années supérieures. POur l'avenir c'est toujours bon. Ensuite, faire des stages et garder de bonnes relations avec les professionnels. Etre ouvert aux autres. Faire de l'associatif dans le droit (GENEPI, consommateurs par exemple). Puis bon après le reseau personnel familial ou politique par exemple... Bref, il faut multiplier les expériences...

Par **PaKiTo**, le **27/06/2011** à **14:01**

rien que pour connaître du monde dans ton amphi comme tu le dis, je te conseille d'essayer de t'investir dans l'association des étudiants de droit de ta fac (qui en comporte sans doute une).
C'est un moyen rapide et sympa de connaître du monde, crois-en mon expérience !wink:

Image not found or type unknow

Par **Camille**, le **27/06/2011** à **14:57**

Bonjour,
Oui.
Et...
[quote="cristal":24e0c2az]
Je suis timide de nature donc je ne connais pas grand monde dans mes amphis
[/quote:24e0c2az]
Ben justement, c'est le bon moment et le bon endroit pour travailler là-dessus et apprendre à la surmonter. Après, une fois dans la vie active, ce sera trop tard ou beaucoup plus dur. Forcez-vous progressivement à intervenir, à "sauter à l'eau", les risques/conséquences sont encore faibles à ce stade, même si vous vous "plantez" par une intervention maladroite, et vous verrez que c'est (presque) une habitude à prendre et avec l'habitude, l'adresse.

Par **ans**, le **14/07/2011** à **10:30**

Et...
Que risques tu d'aller vers les autres ?
Te faire jeter ? Pas grave, ce ne sont quelques minutes désagréables à passer... :wink:

Te faire des amis ? Ce ne sont que quelques belles années à vivre Image not found or type unknown

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés